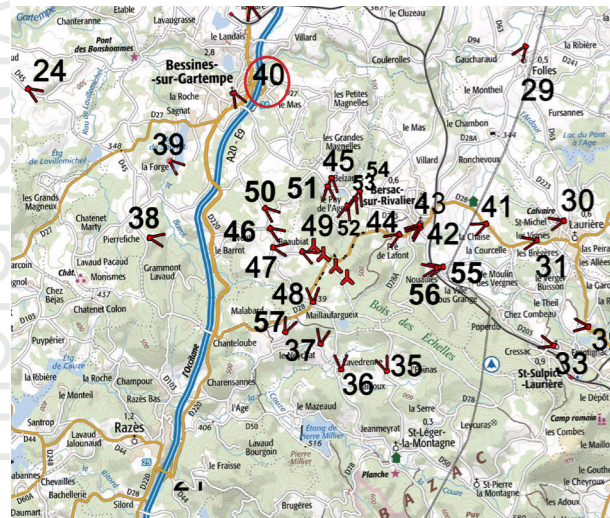
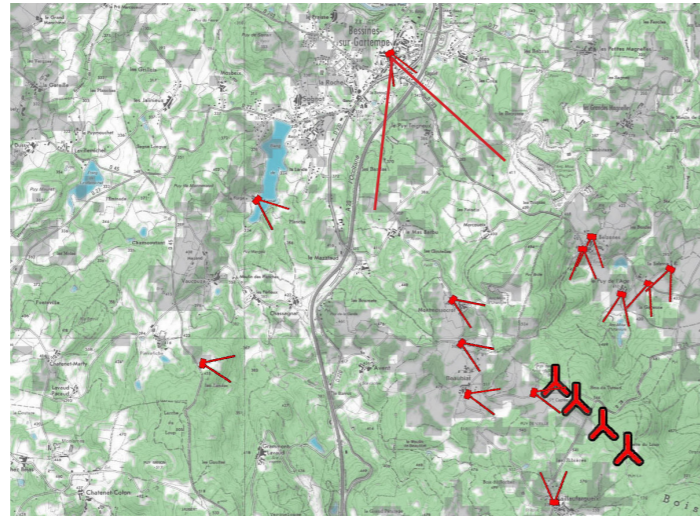


Photomontage 40. Depuis les abords de l'Eglise de Bessines-sur-Gartempe

PHOTOMONTAGES



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

|                                   |   |         |                                       |     |         |
|-----------------------------------|---|---------|---------------------------------------|-----|---------|
| Coordonnées (X,Y - en Lambert 93) | 573982  | 6557909 | Distance de l'éolienne la plus proche | E1  | 4,15 km |
| Direction de la prise de vue      | Sud-est   |         | Angle couvert par le PM               | 45° |         |
| Objectif                          | Présenter une vue rapprochée au niveau de l'Eglise de Bessines-sur-Gartempe, monument classé au registre des monuments historiques. |         |                                       |     |         |
| Analyse                           | La hauteur du bâti et la position du village empêchent toute perceptibilité des éoliennes.  |         |                                       |     |         |

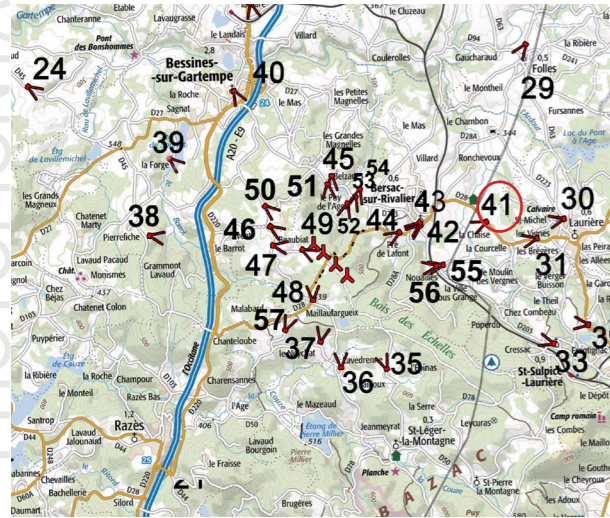


Vue à 45° de la situation actuelle

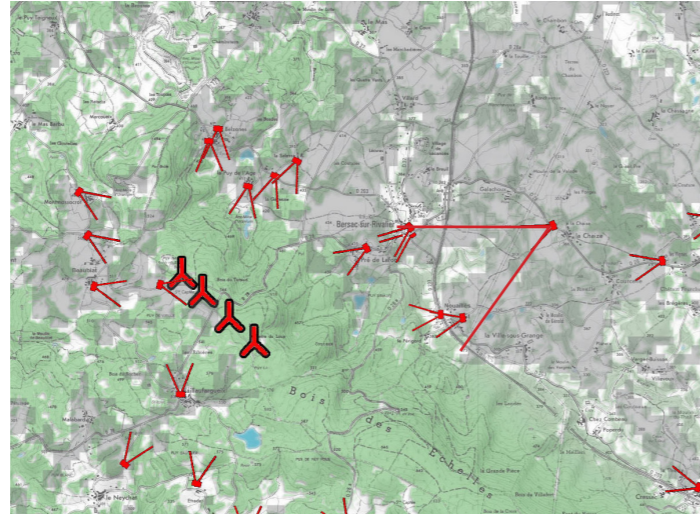


Photomontage 40 au 50mm dans un angle de 45°

Photomontage 41. Vue depuis la RD 28 aux abords du hameau de la Chaize à Bersac-sur-Rivalier



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

|                                   |   |         |                                       |      |        |
|-----------------------------------|---|---------|---------------------------------------|------|--------|
| Coordonnées (X,Y - en Lambert 93) | 580065  | 6554564 | Distance de l'éolienne la plus proche | E4   | 3,7 km |
| Direction de la prise de vue      | Ouest   |         | Angle couvert par le PM               | 120° |        |
| Objectif                          | Présenter une vue rapprochée au niveau du plateau agricole, proche du lieu-dit La Chaize situé sur la commune de Bersac-sur-Rivalier, le long de la D28.  |         |                                       |      |        |
| Analyse                           | Sans délayer ce qui a pu être développé vis-à-vis de certains photomontages précédents, cette prise de vue souligne, une fois de plus, la bonne adéquation du rythme et du caractère curviligne de l'implantation aux ondulations de la crête. Les éoliennes ne débordent pas latéralement, pour s'inscrire dans une pleine longueur d'onde. Se dégage, alors, un équilibre qui efface la verticalité et le surplomb des éoliennes pour faire corps avec le relief. |         |                                       |      |        |



Vue à 45° de la situation actuelle

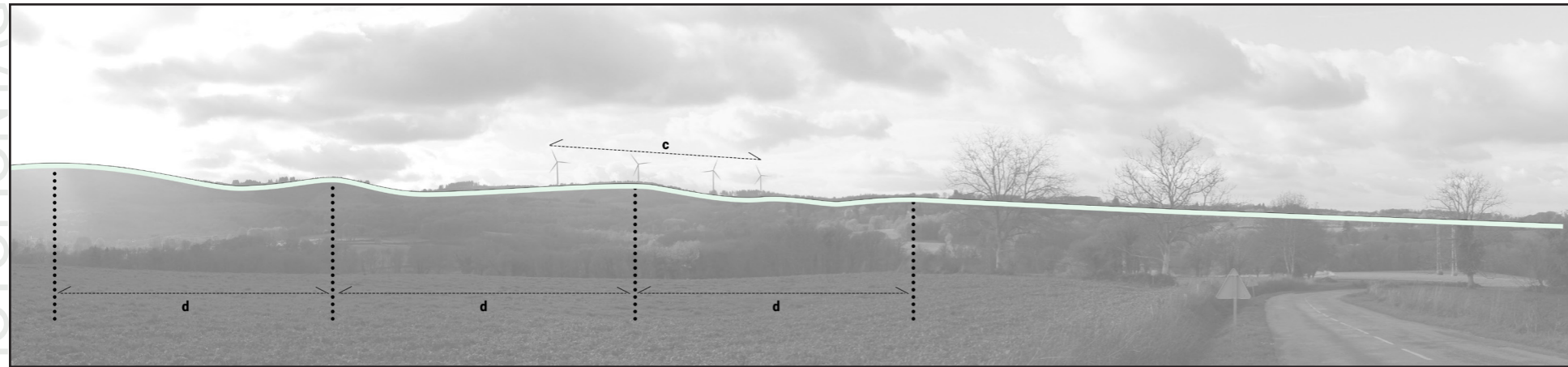


Vue à 45° avec figuration des éoliennes



Photomontage 41 au 50mm dans un angle de 45°

Photomontage 41. Vue depuis la RD 28 aux abords du hameau de la Chaize



En illustration des propos précédents, le schéma ci-contre met en évidence une longueur d'onde «d», commune aux ondulations de la ligne de crête, face à laquelle la dimension horizontale du parc à l'étude affiche une longueur «c» inférieure à «d», ce qui a pour effet d'en favoriser l'insertion dans la trame paysagère et d'en faciliter la lecture. Ce ratio d'échelle est d'autant plus important qu'en termes de verticale, comme le montre le schéma ci-dessous, les éoliennes représentent moins de la moitié de la hauteur du relief et qu'elles restent visuellement moins hautes que la végétation de premier plan, référentiel d'échelle verticale de la séquence paysagère.

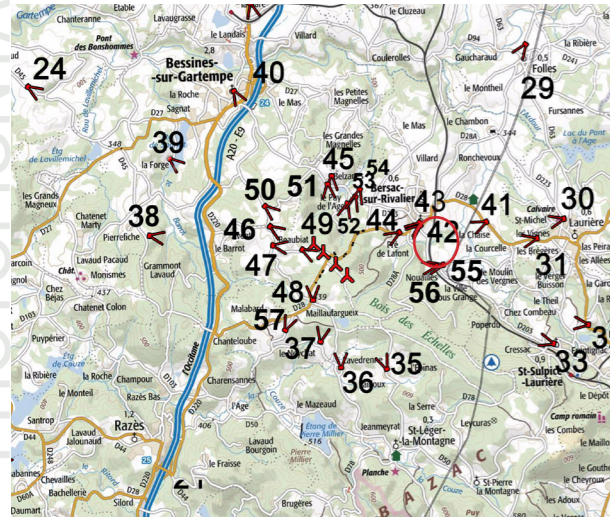


Photomontage 41 dans un angle de 120° à partir de photos prises au 50mm. **Distance d'observation : 35cm**

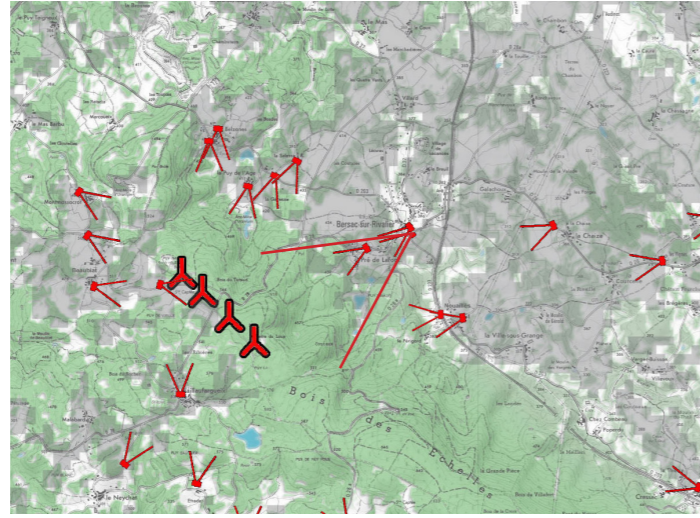
Enfin, le schéma ci-contre révèle une dernière singularité de l'implantation, qui vient chevaucher les ondulations de la crête pour en souligner les vagues. En effet, comparativement à une position en creux, qui va dans le sens d'un lissage des aspérités du relief au profit de l'alignement d'éoliennes, cette solution donne un rythme plus chaloupé au relief, rythme qui met davantage en valeur la force de la courbe du relief qui, à la manière d'une vague remontant sur la coque du bateau qui la franchit, vient submerger le mât de l'éolienne.



Photomontage 42. Depuis l'entrée Est de Bersac-sur-Rivalier



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

|                                   |  |         |                                       |     |         |
|-----------------------------------|--|---------|---------------------------------------|-----|---------|
| Coordonnées (X,Y - en Lambert 93) | 578567   | 6554343 | Distance de l'éolienne la plus proche | E4  | 2,22 km |
| Direction de la prise de vue      | Sud-ouest  |         | Angle couvert par le PM               | 90° |         |
| Objectif                          | Présenter une vue rapprochée au niveau de l'entrée Est de Bersac sur Rivalier, le long de la D203.   |         |                                       |     |         |
| Analyse                           | <p>La vue à suivre permet d'apprécier le rôle majeur joué par le relief et la végétation qui, même, à proximité, du parc évitent très souvent de visualiser le parc dans son entiereté.</p> <p>Cela contribue à éviter une sensation de saturation sur le territoire.</p> <p>Partant de ce constat, l'impact est jugé non significatif</p> |         |                                       |     |         |



Vue à 60° de la situation actuelle

Vue à 60° avec figuration des éoliennes



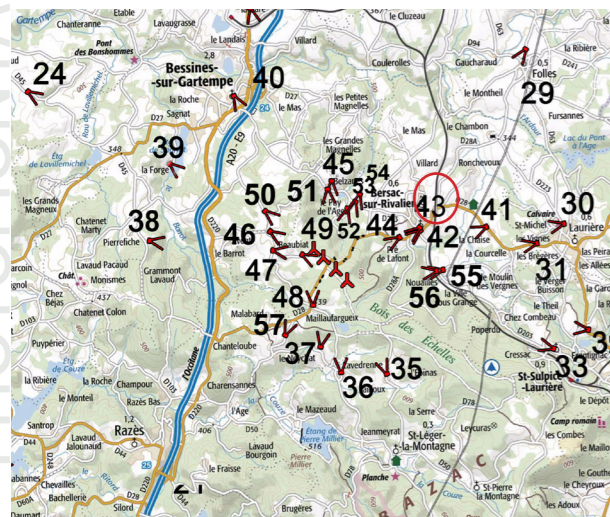




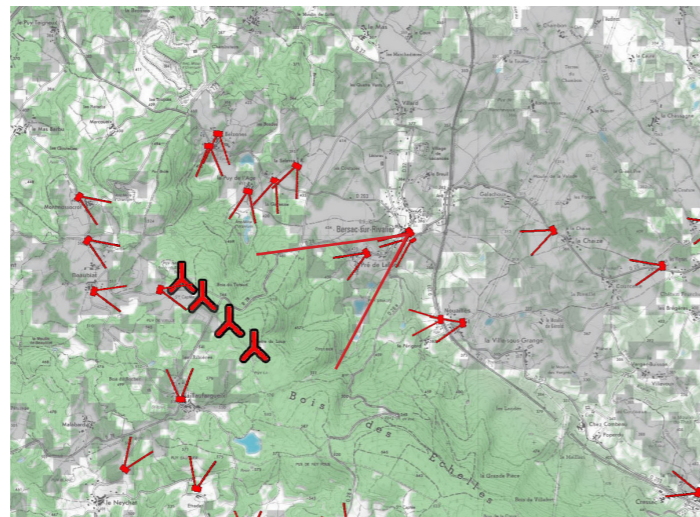
Photomontage 42 dans un angle de 90° à partir de photos prises au 50mm. **Distance d'observation 48cm**



PHOTOMONTAGES 43. Depuis les abords de l'église de Bersac-sur-Rivalier



Localisation du photomontage sur scan 100



Localisation du photomontage sur scan 25

|                                   |  |         |                                       |     |         |
|-----------------------------------|--|---------|---------------------------------------|-----|---------|
| Coordonnées (X,Y - en Lambert 93) | 578409   | 6554559 | Distance de l'éolienne la plus proche | E4  | 2,21 km |
| Direction de la prise de vue      | Sud-ouest  |         | Angle couvert par le PM               | 90° |         |
| Objectif                          | Présenter une vue rapprochée au niveau de l'Eglise de Bersac-sur-Rivalier, monument classé au registre des monuments historiques.  |         |                                       |     |         |
| Analyse                           | <p>Si l'implantation bâtie limite une grande partie des entrées visuelles du parc depuis l'intérieur du village de Bersac-sur-Rivalier, le dégagement qu'offrent les abords de l'église laisse pénétrer les éoliennes dans le village. Là, seule l'éolienne E4 est perceptible u niveau de ses pâles. Les autres éoliennes demeurent invisibles.</p> <p>La proximité et la vue en contre-plongée figurent un impact modéré. Un surplomb par-dessus le faitage des habitations aurait figuré un impact fort, ce qui n'est pas le cas ici.</p> |         |                                       |     |         |



Vue panoramique avec figuration des éoliennes